

Demande d'explications pour vote sur travaux nouveaux

Par **JLM56**, le **30/07/2015** à **07:51**

Pourriez-vous m'indiquer par quel article doit être voté en AG la mise en place d'une nouvel équipement , n'existant pas préalablement dans notre copropriété ?Il s'agit d'un portait automatique .

Merci pour votre réponse ,

Cordialement

JLM 56